

# Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Hanna Roza bat Etshe et Naomie Ra'hel bat Sim'ha



Pour l'élévation de l'âme de Yitshak Ben Chímone, Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak, Aaron Ben Chímone, Messaouda bat Guemra, et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de, Jenny Bat Étoile



## Résumé de la Paracha

La Parachat Ki Tétsé énumère de nombreuses lois. En effet, soixante quatorze commandements de la Torah y sont cités. Ainsi, la Torah cite les lois concernant la guerre et les captifs, les lois d'héritage concernant les aînés, la règle à suivre pour le fils rebelle, l'obligation de rendre un objet perdu à son propriétaire, ou encore, l'obligation de protéger nos toits en y plaçant des barrières, ainsi que de nombreuses autres lois. Notre paracha, se conclut par la mitsvah de se souvenir de ce que nous a fait Amalek, en nous attaquant à notre sortie d'Égypte.

Dans le chapitre 25 de Dévarim, la torah dit :

א / כִּי-יִהְיֶה רִיב בֵּין אַנְשִׁים, וּנְגַשׁוּ אֶל-הַמִּשְׁפָּט וּשְׁפָטוּם; וְהִצְדִּיקוּ, אֶת-הַצָּדִיק, וְהִרְשִׁיעוּ, אֶת-הַרְשָׁע:

1/ Si une dispute s'élève entre des individus, ils se présenteront devant le tribunal et on les jugera; on déclarera innocent l'innocent, et coupable celui qui a tort.

ב / וְהָיָה אִם-בֶּן הַכּוֹת, הִרְשָׁע--וְהִפִּילוּ הַשֹּׁפֵט וְהַקָּהוּ לְפָנָיו, כְּדֵי רִשְׁעוֹ בְּמִסְפָּר:

2/ Or, si le coupable a mérité la flagellation, le juge le fera coucher par terre et battre, en sa présence, d'un nombre de coups proportionné à son délit.

ג / אַרְבָּעִים יַכּוּ, לֹא יִסְרֶף: פֶּן-יִסְרֶף לְהַכְתּוֹ עַל-אַלְהַ מִּכָּה: רַבָּה, וּנְקָלָה אֶחָיד לְעֵינָיֶיךָ

3/ Il lui en infligera quarante, sans plus; autrement, en dépassant ce nombre, on lui infligerait trop de coups, et ton frère serait avili à tes yeux.

Arrêtons-nous sur cette procédure nommée « Malkout ». Les sages<sup>1</sup> énumèrent les conditions d'application de cette sanction. D'une part, même si la Torah parle de 40 coups, les sages ont borné cette sentence à 39. La personne visée par cette procédure est préalablement auscultée par un médecin afin de définir sa capacité à supporter la douleur, et en fonction de cette évaluation, le juge réduisait la peine à une quantité inférieure. Un critère devait cependant être respecté : le nombre de coups devait systématiquement être un multiple de trois, sans jamais dépasser le nombre déterminé par le médecin. Une personne ne pouvant supporter que 13 coups en recevait donc douze. Les coups n'étaient pas administrés par un fouet classique. Il était en effet composé de quatre lanières de cuir de veau associées à deux lanières de cuir d'âne. Enfin, les coups étaient répartis à trois endroits : le côté droit du dos, le côté gauche ainsi que la poitrine.

Comme nous le constatons, le rituel est encadré de nombreux détails et nécessite d'être analysé plus en profondeur.

Le **Ramban**<sup>2</sup> apporte deux raisons pour justifier les 40 coups réclamés par la Torah. Il s'agit d'une part de rappeler que la phase embryonnaire de la gestation dure 40 jours et que la personne ayant fauté remet quelque part en cause la vie initiale que le Maître du monde lui a confiée. D'autre part, le don de la Torah s'est fait sur une période équivalente. Fauter revient à contredire et nier cet événement justifiant une sanction en rapport avec les 40 jours. Il convient alors de s'interroger sur la démarche des sages de réduire la peine à 39 coups. Il faut avoir à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'une volonté des maîtres de changer ce qu'évoque le texte, mais cela est le résultat d'une exégèse pratiquée sur les versets. En d'autres termes, les sages n'ont pas changé les propos divins mais les ont scrutés avec la plus grande attention pour atteindre la véritable compréhension du texte. Se pose alors la question de la comparaison établie par le **Ramban**. Qu'il s'agisse de la phase embryonnaire ou du don de la Torah, nous comptons 40 jours, pourquoi alors corrélés cela aux coups de Malkout se limitant à 39 ?

1 Traité Makot, pages 22a à 23b.

2 Bamidbar, chapitre 25, verset 1.

Peut-être pouvons-nous avancer l'idée suivante. Le moment idéal pour concevoir un enfant est à partir de 'Hatsot Laïla, soit le milieu de la nuit correspondant donc à la sixième heure nocturne. Cela signifie que dans une situation optimale, la phase embryonnaire n'est pas de 40 jours pleins. Quand bien même l'union conjugale se serait faite plus tôt, elle ne doit pas avoir lieu avant la nuit (à part dans certains cas où cela est autorisé). Il apparaît donc que les 40 jours ne sont jamais complets. Il en va de même pour le don de la Torah. En effet, précisément six heures avant la venue de Moshé, les Hébreux ont fait la faute du Veau d'Or, vouant les tables à la destruction. La transmission de la Torah a donc quelque part été interrompue avant le compte final, ne laissant que 39 jours pleins. Sur cette base peut-être, la Torah applique une diminution de 40 à 39 coups.

Il est intéressant de noter le lien entre les deux avis car dans les deux cas, il manque six heures.

Commençons par le cas de la conception. D'un point de vue concret, l'union est réprimandée en journée pour des raisons de pudeur. Seulement, pourquoi est-elle particulièrement recommandée au milieu de la nuit ? Il faut bien comprendre que la notion de pudeur est apparue au moment de la faute. La Torah<sup>3</sup> témoigne en effet qu'Adam et 'Hava vivaient nus avant la consommation du fruit défendu. Plus encore, **Rachi**<sup>4</sup> témoigne qu'ils se sont intimement unis sans prendre soin de s'isoler car alors, la notion du mal n'existait pas et aucune idée perverse ne se liait à l'acte si ce n'est la volonté d'accomplir une Mitsvah. Il faut toutefois comprendre pourquoi n'ont-ils pas senti le besoin de s'unir au milieu de la nuit si cet instant est si propice ?

La réponse découle sans doute des conséquences profondes de la faute elle-même. Sans trop entrer dans des détails kabbalistiques, rappelons que la création est un enchevêtrement de mondes. Ces mondes se divisent en un aspect masculin et féminin. Ce mécanisme amène donc à une union entre les deux sphères dont l'objectif est entre autres d'acheminer les flux de vie vers les mondes inférieurs. Plus nous grimpons

3 Béréchit, chapitre 2, verset 25.

4 Béréchit, chapitre 3, verset 1.

dans les sphères célestes, plus la perfection est de mise et alors, l'union est permanente. Le monde au-dessus du nôtre aurait dû connaître cette osmose si ce n'est la faute venue « éloigner » les « conjoints ». Les défaillances de notre monde résultent précisément de cette inconstance de l'union des mondes nous surplombant empêchant l'affluence permanente des sources divines dans notre direction. En l'état, une union partielle a lieu, et elle ne se produit qu'à partir du milieu de la nuit. Les six heures manquantes sur les 40 jours pour une conception idéale sont donc le fait de la faute.

Il en va de même concernant le cas du Veau d'Or. Le don des tables de la loi devait acheminer le monde à un plan d'existence supérieur où justement l'union des mondes supérieurs aurait été permanente. Seulement, six heures avant d'atteindre cet état, le peuple a stoppé le processus.

Nous disposons alors d'une nouvelle façon de comprendre l'assertion de la Torah sur les 40 coups qui n'en sont finalement que 39. Comme beaucoup le remarquent, il aurait été plus simple de signifier explicitement les 39 coups sans en faire l'allusion au travers des 40. Seulement, la Torah place ainsi une information supplémentaire. L'affluence de la vie depuis les sphères supérieures est diminuée par les fautes des Hommes. En ce sens, les coups de Malkout ne peuvent s'élever à 40 car leur rôle est de réparer une faute commise et d'assurer un retour à la dimension précédant la faute. Nous parlons à l'évidence d'une faute individuelle commise par la personne en question, en dehors des fautes d'Adam et du Veau d'Or. Le responsable sombre alors à un niveau plus faible encore et doit se réapproprier son état d'origine. Ce dernier étant déjà limité à une vie conçue avec six heures de retard et à un don de la Torah achevé six heures trop tôt. Malkout se propose donc de restituer cet état déjà limité sans pouvoir assurer un retour vers la perfection d'avant la faute originelle, car elle concerne justement des fautes plus générales et antérieures à notre existence.

Cette réflexion laisse toutefois sous-entendre un fait troublant : potentiellement, la sanction de Malkout aurait dû s'élever à 40 coups et permettre de restituer le plein potentiel de la vie, au-delà des fautes évoquées. Sans quoi, pourquoi la Torah

parlerait de 40 coups ramenés à 39 ?

Le **Tikouné Hazohar**<sup>5</sup> explique que les 39 travaux interdits du Chabbat correspondent aux 39 coups de fouet d'une personne coupable de transgression, correspondant également à la somme des dix malédictions prononcées contre Adam, des dix concernant 'Hava, des dix visant le serpent et des neuf frappant la terre. Le **Zohar**<sup>6</sup> ajoute que « ל"ט מלאכות – les 39 travaux interdits du Chabbat » proviennent de l'inversion des « ט"ל אורות – tal Orot – les 39 lumières » également appelées « ט"ל החיים – tal ha'haïm – la rosée de la vie ».

Tentons d'expliquer. Les travaux interdits le Chabbat correspondent à ceux mis en place lors de la création du monde. C'est pour cela qu'ils ne peuvent intervenir le Chabbat car précisément, le Maître du monde s'est servi de ces travaux les six premiers jours pour cesser le septième. Ces 39 travaux sont la mise en application de 39 sources créatrices connues sous le « ט"ל אורות – tal Orot – les 39 lumières » à la base de « ט"ל החיים – tal ha'haïm – la rosée de la vie ». Le **Gaon de Vilna**<sup>7</sup> explique que ces 39 sources créatrices tirent leur essence du nom « יהוה - Hachem » à la base de l'apparition du monde. Nous avons déjà expliqué que les lettres de la Torah peuvent s'écrire de façon partielle ou pleine. En écriture pleine, chaque lettre est un mot. Dans le cas du nom divin, les lettres peuvent même se décliner en plusieurs états reflétant chacun une dimension différente de l'œuvre divine.

ה	ו	ה	י
ה"י	וי"ו	ה"י	יו"ד
ה"י	וא"ו	ה"י	יו"ד
ה"א	וא"ו	ה"א	יו"ד
ה"ה	ו"ו	ה"ה	יו"ד

Grâce à ces combinaisons de 39 lettres, le nom « יהוה - Hachem » s'exprime dans l'univers, gère son aspect et manifeste la vie, d'où l'appellation « ט"ל החיים – tal ha'haïm – la rosée de la vie ». La faute d'Adam a transformé « ט"ל החיים – tal ha'haïm – la

5 Tikoun 48.  
6 Chémot, page 205.  
7 Sefer Yétsirah, chapitre 2, page 45.

rosée de la vie » en « ל"ט מלאכות – les 39 travaux interdits du Chabbat » correspondant aux 39 malédictions, privant l'accès à la source de la vie. Adam a donc transformé la bénédiction en malédiction, la vie en souffrance. C'est précisément ce qu'écrivit le **Arizal**<sup>8</sup>, reliant la malédiction à la mort. Le fauteur s'exclut de la bénédiction pour sombrer dans l'impact du mal et s'approcher de la mort. C'est pourquoi il faut raviver son âme, l'extraire des forces occultes, et c'est précisément ce que proposent les 39 coups, incarnant le retour des 39 sources de vie.

Comment fonctionne le mécanisme de restitution de la vie pour le fauteur ?

Le **Mégale 'Amoukot**<sup>9</sup> explique que la faute d'Adam Harichone a engendré deux Klipot, à savoir deux écorces négatives. La première est à la base de l'existence d'Essav et s'avère incarnée par le taureau. Elle est préposée à la gestion d'Essav et de sa descendance. La deuxième est en rapport avec Yichmaël et s'incarne sous les traits de l'âne.

Nous comprenons alors l'injonction de la Torah sous un autre angle<sup>10</sup> :

לא-תקח־ש בַּשׁוֹר-וּבַבְּמֹר, יִקְחוּ

*Ne laboure pas avec un bœuf et un âne attelés ensemble*

Les sages attestent que le secret de cette interdiction provient de notre propos car il s'agit d'unir les deux forces du mal dont nous parlons. Dans les faits, nous trouvons que ces deux entités sont parvenues à se réunir. Comme nous l'avons dit, l'âne correspond à l'apparition d'Yichmaël tandis que le taureau incarne Essav. L'association de ces deux entités crée en effet une troisième source négative, il s'agit du « קָלֵב – Kélév – un chien » qui vient incarner le peuple d'Amalek<sup>11</sup>. Pour compléter le schéma que nous venons de mettre en place au travers de trois des forces du mal, nous devinons que la quatrième, celle à la base de tout, n'est autre que le « נָחָשׁ – le serpent ».

8 Séfer Halékoutim, Parachat Ki Tétsé, simane 25.

9 Avec le commentaire du Prichat Chalom, sur Parachat Vayétsé, au niveau de la dispute entre Yaaakov et Lavane.

10 Dévarim, chapitre 22, verset 10.

11 Voir Zohar, Béchala'h, page 65a.

Le **Ramaz**<sup>12</sup> explique que le serpent et le chien sont en quelque sorte reliés en ce sens qu'ils expriment respectivement la dimension haute et la dimension basse d'une même notion. Cela prend sens lorsque nous tenons compte des propos de nos sages relevant l'origine des forces de l'âne et du taureau. Comme nous le disions, elles apparaissent à la faute d'Adam, instiguées par le serpent. Le premier palier du mal est donc la source des deux suivants comme l'indique son nom « נחש – le serpent », qui est les initiales de « נחש – le serpent », « חמור – 'Hamor – l'âne » et « שור – Chor – taureau ». Par ailleurs, une fois les deux sous-entités apparues, leur union enfante la dernière source, celle du « קָלֵב – Kélév – un chien ».

Cette configuration est précisément celle refaisant surface lors du Veau d'Or, sur lequel, le **Rama' Mipano**<sup>13</sup> révèle : « Il est dit au sujet du Veau d'Or, que de sa moitié vers sa tête, il avait la forme d'un bœuf mangeant de l'herbe, et de sa moitié vers sa queue, il ressemblait à un âne. Ce sont les deux aspects de l'impureté... Et sur cet hybride, ils ont dit : 'Voici tes dieux, ô Israël.' ». L'origine de cet enseignement se trouve dans le **Tikouné haZohar**<sup>14</sup> : « Au moment où il est dit au sujet du 'Erev rav<sup>15</sup> : "Tout le peuple se dépouilla des anneaux d'or..." et Aaron lança le tout dans le feu, et il sortit un veau avec l'apparence d'un bœuf et d'un âne ».

Puisque ces deux forces étaient aux commandes lors de cette faute, nous commençons à comprendre les détails de mise en place de la peine de Malkout. Comme nous le soulignons, les 39 coups sont directement liés à la conception de la vie et à la faute du Veau d'Or ayant bridé le don de la Torah. Il n'y a alors rien d'étonnant de trouver que la composition du fouet destiné à frapper le fauteur soit un alliage composé de cuir de veau et d'âne, respectivement venu symboliser les deux aspects du Veau d'Or. Ces deux forces réunies sous la forme de six « רצועות – lanières » viennent plausiblement contredire

12 Rabbi Moshé Zakhouta, dans son commentaire Mikdash Mélekh sur le Zohar, tome 2, page 194b.

13 'Assara Maamarot, Maamar Hakor Dine, tome 2, chapitre 8.

14 Tikoun 5, page 142b.

15 Chémot, chapitre 32, verset 3.

l'erreur des six heures engendrées au niveau d'Adam affectant l'union céleste et au niveau du peuple au moment du Veau d'Or. Plus encore, nous expliquions qu'assemblés, le taureau symbolisant Essav, et l'âne incarnant Yichmaël, faisaient émerger le chien nourrissant 'Amalek. Les lanières reflètent donc la fusion des deux notions. Il n'est alors pas étonnant de noter la formulation des propos du Midrach<sup>16</sup> : « *Amalek a toujours été une lanière pour frapper Israël. Tu trouves que dès qu'ils (les Hébreux) ont dit<sup>17</sup> : 'Y a-t-il Hachem parmi nous ?', immédiatement 'Amalek vint (les attaquer).* » Plus encore, **Rachi**<sup>18</sup> commente l'attaque d'Amalek que le Midrach vient de décrire : « *Vous venez de dire : "Y a-t-il Hachem au milieu de nous, ou non ?" Sur votre vie ! Un chien va venir vous mordre. Vous crierez alors vers moi et vous saurez où je suis. " Cela ressemble à un homme qui avait chargé son fils sur ses épaules et pris la route. L'enfant voit un objet et lui dit : " Père, prends cet objet et donne-le-moi !" Le père le lui donne, et ainsi de suite une deuxième et une troisième fois. Plus tard, ils rencontrent un homme, et l'enfant lui demande : " As-tu vu mon père ? " Son père lui dit alors : " Ne sais-tu pas où je suis ? " Il le pose à terre, sur quoi vient le chien qui le mord ».*

Se pose alors la question de savoir pourquoi 'Amalek se présente sous la forme d'une « רצועה - lanière » ?

Peut-être pouvons-nous innover au travers de ce que nous avons déjà vu. Suite à l'attaque d'Amalek que nous venons de citer, la Torah dit<sup>19</sup> :

וַיֹּאמֶר, כִּי-יָד עַל-כֶּסֶף יָהּ, מְלַחֶמָה לְיְהוָה, בְּעַמְלֵק--מִדֶּר, דָּר  
Et il dit: Puisque sa main s'attaque au trône d'Hachem, guerre à Amalek de par Hachem, de siècle en siècle !

**Rachi** rapporte en effet sur ce verset que le nom d'Hachem s'est « brisé » lors de cette agression tant la perception du divin des Bné-Israël a été affectée. Normalement écrit « י-ה-ו-ה », le nom d'Hachem apparaît dans ce verset limité à ses deux

16 Bamidbar Rabba, chapitre 19, paragraphe 20.

17 Chémot, chapitre 17, verset 7.

18 Chémot, chapitre 17, verset 8.

19 Chémot, chapitre 17, verset 16.

premières lettres « י-ה » témoignant de la scission avec les deux dernières lettres « ו-ה ». Cette séparation témoigne de ce que les sages appellent l'exil de la présence divine. L'entrée en scène d'Amalek a donc métaphoriquement provoqué la « צער - souffrance » due à la dispersion des lettres « ו-ה ». Nous comprenons alors pourquoi 'Amalek est appelé une « רצועה - lanière » précisément composée par les lettres « צער - souffrance » et « ו-ה ».

Comme nous l'avons exprimé plus haut, l'objectif de la manœuvre de Malkout est donc de retirer l'impact impur de la faute pour y réimplanter la vie ou plus précisément, la libérer des forces négatives l'ayant envahie. **Rachi**<sup>20</sup> précise ce que nous devinons naturellement : les lanières servant à frapper se rejoignaient sur un petit bâton permettant au bourreau de saisir le fouet.

Ce « מקל - bâton » joue plausiblement un rôle tout aussi important que le reste de notre développement. Remontons un peu l'histoire. Après sa traversée, Yaakov rejoint Lavane et travaille pour lui sur une période de 20 ans, 14 ans pour Ra'hel et Léa, et 6 années supplémentaires pour obtenir du bétail et des biens. Au moment de terminer cette période, Yaakov et Lavane fixent un moyen de rémunération. Ils conviennent que Yaakov recevra tous les moutons et chèvres tachetés, marbrés ou de couleur foncée comme salaire. Yaakov utilise alors un stratagème ingénieux, plaçant des bâtons pelés près des abreuvoirs pour que les animaux, en les voyant, donnent naissance à des petits avec ces caractéristiques. Grâce à ce procédé et à la bénédiction de Dieu, les troupeaux de Yaakov prospèrent, et il devient très riche en animaux, serviteurs et biens.

L e Midrach<sup>21</sup> rapporte : « *Et Yaakov faisait paître le troupeau restant de Lavan. Rech Lakich a dit : 'Les brebis âgées, stériles, et malades'. Que dit-il ensuite ? 'Et Yaakov prit pour lui des bâtons de peuplier'. Rabbi Hochaya a dit : 'Il traçait des formes [sur les bâtons], et de la même manière qu'il les traçait, ainsi les brebis donnaient naissance. Il ne leur manquait plus que de recevoir une âme. Elles ont donné naissance et ont été*

20 Traité Makot, page 22b, dibour Hamatril "yada téfa'h".

21 Tan'houma Boubar, Parachat Vayétsé, Simane 24.

*bénies devant lui. »*

La phrase en gras est intéressante. Pourquoi préciser l'acquisition de leur âme ? Plus encore, quelle est la nature des bâtons utilisés par Yaakov pour qu'ils soient à même d'optimiser les naissances en sa faveur ?

Le **Nézer Hakodech**<sup>22</sup> explique que la faute d'Adam Harichone a provoqué la perte des néchamot qu'Hachem avait prévu d'envoyer dans le monde. Ces dernières se sont incarnées dans le troupeau de Lavane, c'est pourquoi Yaakov s'est chargé de s'en occuper, jusqu'à ce qu'il parvienne à les extraire du monde animal pour pouvoir les restituer. C'est ensuite qu'elles sont allées en Égypte, d'où la descente de Yaakov dans ce pays, pour que là-bas spécifiquement naisse le peuple hébreu.

Le **Tséma'h Hachem Lastévi**<sup>23</sup> révèle l'action du bâton sur les âmes du peuple juif prisonnières du troupeau de Lavane. C'est par son entremise qu'elles ont pu être libérées car le mot « מקל - bâton » dispose des initiales de la phrase « מעולם קונו לך - Depuis toujours nous avons espéré en Toi ». Les âmes du peuple juif ont été affranchies par le mérite le plus important de tous, celui de la Émounah.

Nous comprenons que le bâton est donc le moyen d'affranchir les âmes prisonnières des forces du mal. D'où son intervention pour punir un fauteur dorénavant envahi par les forces d'Yichmaël, d'Essav et d'Amalek. Bien évidemment, nous retrouvons la trace de ce phénomène dans le mot « מלקות - les coups » dont les trois premières lettres sont la racine et sont identiques à celle du mot « מקל - bâton ».

En allant encore plus loin, nous pouvons comprendre la raison de la répartition des coups à trois endroits du corps, une fois sur le côté droit du dos, une sur le gauche et une sur la poitrine. Le **'Olam Hagadol**<sup>24</sup> révèle que les épaules gauches et droites sont les lieux où les forces du mal du taureau et de l'âne se fixent. Le **Tséma'h Tsédek**<sup>25</sup> ajoute que la poitrine est le lieu insinuant l'impact

du serpent que nous avons défini comme parallèle à 'Amalek et le chien. Nous comprenons donc que le mécanisme d'intervention de ces lanières consiste à repousser les forces d'Essav et d'Yichmaël ainsi que leur union au travers d'Amalek.

Une conclusion extraordinaire ressort de notre raisonnement. Nous avons vu à plusieurs reprises que nos sages évoquent deux Machia'h, le Machia'h ben Yossef et le Machia'h ben David. Le **Kol Hator**<sup>26</sup> révèle que le rôle respectif des deux personnages sera de s'occuper des forces dont nous traitons, Machia'h ben Yossef se chargera d'Essav tandis que Machia'h ben David s'occupera d'Yichmaël<sup>27</sup>. Ces deux hommes sont l'espoir que nourrit le peuple juif depuis des siècles d'histoires et leur rôle sera de libérer nos âmes de l'emprise des forces du mal à l'image du « מקל - bâton » ayant joué ce rôle au travers de ce qu'il symbolisait « מעולם קונו לך - Depuis toujours nous avons espéré en Toi ». Nous comprenons alors pourquoi les deux protagonistes sont désignés au travers de leur ancêtre « יוסף - Yossef » et « דוד - David » là où il eût été logique de trouver Yéhouda à la place de David. Une des raisons envisageables découle de notre propos en remarquant que la somme des valeurs numériques « יוסף - Yossef » et « דוד - David » correspond précisément à celle du mot « מקל - bâton ». Face à la « רצועה - lanière » constituée des forces d'Yichmaël, Essav et 'Amalek, Hachem confère aux deux Machia'h le pouvoir d'annuler l'influence négative de ces entités.

Dans son expression profonde, la sanction de Malkout incarne alors un espoir extraordinaire. Non seulement la personne ayant fauté garde l'espoir de la rédemption, mais plus encore, la notion de Téchouva offre au fauteur l'accès à une dimension plus grande encore qu'avant sa faute. Au travers de sa réparation, de ses regrets, l'individu retrouve non seulement les 39 sources de lumières nourrissant la vie, mais plus encore, il repousse l'intrusion d'Essav et d'Yichmaël. Par cela, il se rapproche de l'origine, celle où précisément ces sources n'étaient pas

22 Sur ce Midrach.

23 Sur Parachat Vayésté.

24 Drouch 8, aux mots "Véniré li".

25 Orot Hatorah, sur Parachat Chémini, page 240a.

26 Chapitre 2 – partie 2, note 2.

27 Voir à ce propos le Baal Hatourim sur Béréchit, chapitre 25, verset 18 ; ainsi que Rachi sur Béréchit, chapitre 30, verset 25.

limitées à 39 mais pouvaient viser un 40ème niveau, plus grand encore.

Même dans l'erreur, Hachem nous offre le moyen de nous approcher de Lui. La faute n'est pas signe de rupture avec le Maître du monde. Chlomo Hamelekh décrit la démarche du juste<sup>28</sup> : il tombe sept fois et se relève. Tel est le chemin emprunté par ceux qui ne perdent jamais l'espoir de se lier avec Hachem. Puisseons-nous toujours suivre ce chemin, amen véamen.

Chabbat Chalom.

---

28 Michlé, chapitre 24, verset 16.

# ים של תורה Yam Chel TORAH

Conférence, Édition & Diffusion de Torah aux Francophones

**Yamcheltorah c'est près de 300 vidéos en ligne et d'articles de Torah diffusés chaque semaine sur internet, 5 livres sur la Paracha déjà parus et distribués gratuitement en France et en Israël, une Hagada commentée et illustrée accessible à tous, un podcast quotidien d'halakha, des conférences toutes les semaines, et l'espoir de multiplier encore les projets avec une étude sur les prophètes ainsi que de nombreuses autres éditions d'ouvrages gratuits à prévoir...**

Dynamisez votre table de Chabat

avec

la Collection TOME 1



Berechit

Chémot

Vayikra

Bamidbar

Dévarim

Téléchargez notre Application

disponible sur  
iphone & android



Yam Chel Torah

Retrouvez les Chiourim

sur  
Youtube / Facebook

& Yamcheltorah.fr



Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone pour faire un don. Merci!!

**DEVENEZ  
PARTENAIRES**

**SOUTENEZ L'ASSOCIATION  
EN ENVOYANT UN DON EN LIGNE**